



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Centre dramatique national de Béthune

Question écrite n° 21165

Texte de la question

M. Michel Larive attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le sort des salariés du Centre dramatique national de Béthune, qui dénoncent une dégradation de leurs conditions de travail. Dès 2014, une partie du personnel, syndiqués et non-syndiqués, a manifesté à l'endroit de la direction de la Comédie de Béthune un sentiment de malaise social. Celui-ci s'est accentué entre mars et avril 2018 lorsqu'un important mouvement social s'est déployé, dénonçant un « management pathogène ». Il a été rapporté à M. le député les éléments suivants : un renouvellement du personnel important y compris dans la direction, un nombre d'arrêts maladies cumulés pour épuisement professionnel qui a quadruplé entre 2016 et 2018 et des risques psychosociaux et professionnels qui ont été reconnus par un cabinet d'expertise, sollicité par l'ensemble des parties prenantes. Malgré la signature d'une charte de bonne conduite et d'un protocole de fin de conflit par les représentants du personnel, le syndicat Synptac-CGT et la direction, les difficultés perdurent. Aujourd'hui, parmi les 20 salariés permanents, 9 sont en arrêt maladie et deux autres viennent de démissionner. Ils invoquent comme motif de leur décision des tensions internes et un traitement différencié des salariés. Certains regrettent une surcharge de travail, d'autres évoquent la diminution de travail ou le transfert de leur mission à d'autres salariés, sans que ceux-ci en soit informés. De plus, les salariés déplorent un manque de consultation du personnel et des partenaires sociaux. D'après ces derniers, il ne se tiendrait plus de négociation annuelle obligatoire, ni de remise des bilans sociaux annuels de l'entreprise à la délégation syndicale. Ainsi, ce climat général de tension a des incidences concrètes sur la mission d'intérêt public du théâtre, ainsi que sur la vie des salariés qui participent chaque jour au bon fonctionnement de l'institution. Face à une telle situation, il lui demande de réagir, en raison de ses prérogatives de suivi et d'évaluation des conditions de fonctionnement de l'institution théâtrale, dotée du label CDN depuis 1981. Il lui demande également ce qu'il compte faire pour permettre la reprise du dialogue social et le dénouement d'une situation conflictuelle qui empêche le bon fonctionnement du théâtre.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture porte une attention toute particulière à la qualité des conditions de travail et du dialogue social au sein des structures labellisées dont il assure le suivi aux côtés des collectivités territoriales. Dès la naissance du conflit social à la Comédie de Béthune, qui s'est traduit par une première grève en 2018, les services de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts de France ont œuvré en faveur d'une reprise du dialogue. Les salariés, comme la direction, ont été reçus à la DRAC et à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Les services de l'État se sont impliqués pour parvenir à une sortie de conflit satisfaisante pour l'ensemble des parties. Outre la signature d'une charte de bonne conduite, les représentants du personnel et la direction ont notamment, dans le cadre du protocole de fin de conflit, décidé de faire appel à un cabinet en vue d'un diagnostic des risques psychosociaux, pour interroger l'organisation du travail et la situation du dialogue social. Le cabinet choisi en juillet 2018, sur proposition des représentants du personnel, a mené son étude de septembre 2018 à avril 2019 et a remis son rapport. Celui-ci préconisait notamment une clarification de l'organisation du travail, l'allègement de la charge de travail pour certains salariés, l'accompagnement des évolutions internes et la mise en place d'un soutien à la

posture managériale. La direction de la Comédie de Béthune a mis en place un plan d'action s'étalant de mai 2019 à mars 2020, de façon à mettre en œuvre ces préconisations. L'organigramme a été reformulé, l'équipe technique permanente a été renforcée et certains salariés ont bénéficié d'évolutions en interne. Par ailleurs, des élections professionnelles ont eu lieu en décembre 2019 afin de renouveler les membres du conseil social et économique et maintenir un dialogue social au sein de la structure. Malgré ces avancées, la situation sociale au sein de la Comédie de Béthune reste un terrain sensible où les tensions anciennes au sein de l'établissement peuvent ressurgir, comme en atteste le préavis de grève déposé fin 2019, le jour de la présentation de saison. Sa directrice a annoncé en juillet 2020 ne pas souhaiter de renouvellement de mandat. Le ministère de la culture sera particulièrement vigilant à ce que la prise de fonction de la nouvelle direction s'effectue dans un climat serein et que les réformes en cours soient pleinement mises en œuvre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21165

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6279

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8652